

**CONSIGNES DE SECURITE SANITAIRES A RESPECTER POUR
SE PRESENTER AU SECRETARIAT DE L'ECOLE INDUSTRIELLE**
(dépôt/retrait de document, inscription)

Le secrétariat est UNIQUEMENT accessible sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 071/46.63.50, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Afin de garantir la sécurité du personnel et des étudiants, nous vous demandons de respecter les règles sanitaires suivantes au sein de l'établissement :

- **Le port du masque est obligatoire**
- **Dès l'entrée dans le bâtiment, lavage des mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition.**
- **Respectez l'heure de rendez-vous qui vous a été attribuée, ne pas entrer dans le bâtiment ou dans la cour avant cette heure.**
- **Veillez à prévoir un stylo.**
- **Quittez le bâtiment dès la fin de votre visite.**
- **Ne pas venir accompagné, une seule personne est autorisée à entrer.**
- **Attendez que la secrétaire vous invite à entrer dans le secrétariat et restez derrière le "comptoir"**
- **Veillez en permanence au respect des distanciations sociales (1,50m entre les personnes).**

L'ensemble du personnel est également tenu d'appliquer les règles de sécurité sanitaires.

Les locaux sont régulièrement nettoyés et les surfaces susceptibles d'être touchées sont nettoyées entre chaque personne (bureau d'accueil, bancontact, ...).

Toute personne présentant des symptômes potentiellement liés au Covid-19 doit rester à son domicile.

La Direction.